

ADEP - Prime PACE

Rappel conditions pour percevoir prime PACE

•
•
Pour les foals SF originels, la prime PACE est multipliée par 1.5 s'ils le présentent en concours d'élevage l'année de la naissance.

Cette prime sera multipliée par 2, si l'étalon produit en SFO et est considéré comme un jeune étalon (liste dispo ici : <http://www.sellefrancais.fr/programme-genetique-avenir-145-rubrique.html>)

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE LIVRET DE L'ELEVEUR

Article mis en ligne le 19/07/2017.